

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Bitam : ouverture de la 12e édition de la foire transfrontalière

LA délégation gabonaise présente à cette manifestation de Kyè-Ossi était conduite par le gouverneur du septentrion, Jules Djéki.

Servais SONDE BATATA
Bitam/Gabon

LA 12e édition de la foire transfrontalière organisée par le Réseau des femmes actives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), a été lancée le 21 août écoulé à Kyè-Ossi (Cameroun). Prévues pour durer une dizaine des jours, cette foire transfrontalière est la manifestation des relations excellentes que le Gabon entretient

avec ses pays frères du Cameroun et de la Guinée Équatoriale. La délégation gabonaise était conduite par le gouverneur du Septentrion, Jules Djéki, accompagné du préfet du département du Ntem, Jean-Claude Moundziogou Maloulah, et de quelques responsables administratifs en service dans le Woleu-Ntem. La Guinée-Équatoriale était représentée par la préfète d'Ebebiyin, Maria Fatima Ntsongono Assong. À cette occasion, le gouverneur de la région sud du Cameroun, Philippe Nguélé Nguélé, représentant le ministre camerounais du Commerce, s'est dit heureux de recevoir au nom de ce dernier et du pays hôte les délégations de 11 pays, dont l'Angola, le Sénégal, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe. Les six États de la sous-région de



Photo de famille au terme de la cérémonie d'ouverture de la 12e édition de la foire Cémac.

Photo : Servais Sonde BATATA

la Cémac étant présents à cette manifestation. La cérémonie d'ouverture solennelle de la 12e édition de la foire transfrontalière terminée, les représentants des États présents ont ensuite visité les différents

stands. Notamment ceux tenus par des femmes gabonaises sous la houlette de Rosalie Adzé, qui ont exposé des produits issus de nos eaux comme la sardine fumée, mais aussi du manioc et des boissons made in Gabon.

Le souhait émis par les participants est de voir cette foire internationale devenir rotative. Pour permettre au peuple camerounais de partager, hors de ses frontières, leur savoir-faire avec leurs frères de la sous-région.

Mitzic : le sénateur Bonjean Ntoughe fait son compte rendu parlementaire



Le sénateur départemental de l'Okano, Bonjean Etoughe Nkoume, rendant compte des travaux parlementaires.

ENA
Libreville/Gabon

LES conseillers municipaux et départementaux ainsi que les auxiliaires de commandement du département de l'Okano (Mitzic) sont désormais au fait des travaux de la dernière session parlementaire. Le sénateur de ce département, Bonjean Ntoughe Nkoume, s'est plié à l'exercice de communication et d'échanges avec eux, pour parler des différentes activités

menées lors des travaux du Parlement qui ont pris fin le 30 juin dernier. Le compte rendu s'est focalisé sur les lois adoptées au sein des commissions (plan, finances, budget et comptes économiques de la nation ; affaires culturelles, sociales et de la communication ; affaires administratives chargées des droits de l'Homme...) que compte le Sénat. La commission des lois et affaires administratives aura examiné 10 projets de lois, la commission des finances (7), la commission des affaires cultu-

relles (9) plus une proposition de loi, etc. "Toutes ces lois viennent renforcer le corpus légal. Ce d'autant que dans certains domaines de la vie nationale, certains principes étaient difficilement applicables du fait du vide juridique constaté", a confié le parlementaire. D'autres projets de lois comme celui autorisant l'État gabonais à contracter un emprunt de 92 778 000 euros auprès de la BAD afin de renforcer ses capacités financières dans la réalisation de certains projets ont également été adoptés. "Le travail de cette session a également consisté à apporter des modifications sur certains textes législatifs comme la loi n° 15/72 du 29 juillet 1972 portant Code civil, complétée par la loi n° 009/2010 du 9 avril 2020 et modifiée par la loi n° 003/2017 du 3 août 2017 qui vise la stratégie de la promotion de la femme et de réduction des inégalités femmes/hommes", a conclu le sénateur Bonjean Ntoughe Nkoume.

Lambaréné : soutenances à Sup'management



Photos de famille après les soutenances.

Paterne N'DOUNDA
Lambaréné/Gabon

L'UNIVERSITÉ libre Sup'management, située au quartier Sainte-Thérèse, dans le 1er arrondissement de la commune de Lambaréné, dispose en son sein d'un centre de formation professionnelle. De ce centre, deux jeunes femmes ont été formées pour devenir éducatrices préscolaires: Isabelle Ndemengane Ebang, qui a obtenu la moyenne de 16/20, et Christa Wora Agayalt (13/20). Ces deux étudiantes ont soutenu dernièrement devant un jury qui était présidé par Alexis Sekoula, inspecteur pédagogique du 1er degré, avec comme autres membres Charles Moubeyi (Mas-

ter de recherche en gestion des ressources humaines) et Ulrich Mbini (spécialiste en gestion des ressources humaines). À cette occasion, le Coordinateur général de Sup'management, P. N'dounda, a remercié la direction générale de l'établissement pour la réussite de cette première cuvée. "Je tiens aussi à remercier du fond du cœur M. Lamine Cheikh qui a accepté de nous accompagner dans la réussite des premières soutenances de notre centre de formation professionnelle". Les membres du jury ont émis quelques remarques sur la forme et les contenus des deux rapports soumis à eux. Qu'à cela ne tienne, les échanges ont été enrichissants, et les deux étudiantes en ont profité pour se rattraper lors des questions-réponses.

Photo : Paterne N'DOUNDA

Photo : Antoine ESSONNE NDONG